



FEDERATION CGT SANTE ACTION SOCIALE

Monsieur Olivier VERAN
Ministre des Solidarités et de la Santé
MINISTERE DES SOLIDARITES ET DE LA SANTE
14 avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Montreuil, le 14 janvier 2021

Nos Réf : 003.21 MS/kc

Objet : Demande d'audience dans le cadre de la journée de mobilisation et de grève du 21 janvier 2021 - AMUF, APH, CGT, CFE-CGC, SUD, Collectifs Inter Blocs, Inter Hôpitaux, Inter Urgences et la Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité

Monsieur le ministre des Solidarités et de la Santé,

Dans le cadre de la journée d'action et de grève du 21 janvier 2021 dans les établissements du sanitaire, du médico-social et du social public et privé à l'appel des organisations syndicales et collectifs AMUF, APH, CGT, CFE-CGC, SUD, Collectifs Inter Blocs, Inter Hôpitaux, Inter Urgences et la Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité, nous demandons à être reçus pour vous faire part des revendications des salarié-e-s et agent-e-s qui sont en mouvement ce jour.

Nous exigeons l'ouverture de véritables négociations sur l'avenir de l'hôpital public et des établissements de Santé et d'Action Sociale comportant :

- L'augmentation du budget consacré à l'hôpital et à nos établissements dans la loi de la sécurité sociale ;
- La reconnaissance et la franche revalorisation générale des carrières médicales et non médicales, se traduisant par une augmentation qui corresponde aux qualifications et responsabilités de ces métiers. L'équité de traitement dans l'attribution des mesures salariales issue du protocole d'accord du Ségur de la santé, l'attribution immédiate des 183 euros pour l'ensemble du personnel des secteurs du médico-social et social. La reconnaissance du temps de travail des PH et une même valorisation de la grille salariale pour tous les PH ;
- Le recrutement immédiat de centaines de milliers de professionnel-le-s supplémentaires, un plan de formation pluridisciplinaire correspondant et donc l'ouverture immédiate d'un grand nombre de places d'étudiant-e-s dans les différentes écoles et facultés pour nos professions ;
- L'arrêt des fermetures de services, d'établissements et des réouvertures de lits, de structures, partout où cela est nécessaire ;

Fédération de la santé et de l'Action Sociale

Case 538 • 93515 MONTREUIL Cedex • Tél. : 01 55 82 87 49 • Fax : 01 55 82 87 74

BOURSE NATIONALE DU TRAVAIL • 263, rue de Paris, MONTREUIL • Métro : Porte de Montreuil

Site internet : <http://www.sante.cgt.fr> • e-mail : sg@sante.cgt.fr



FEDERATION CGT SANTE ACTION SOCIALE

- Une gouvernance des hôpitaux, des établissements du sanitaire, du médico-social et du social plus ouverte aux personnels et aux usagè·e·s ;
- L'égalité d'accès, d'accueil et de prise en charge de qualité pour la population sur tout le territoire.

En attendant une réponse favorable à notre demande et de recevoir une délégation permettant à chaque organisation d'être représentée, veuillez monsieur le ministre, agréer nos salutations syndicales.

Pour l'ensemble des organisations

Mireille STIVALA

Secrétaire Générale

Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale

Fédération de la santé et de l'Action Sociale

Case 538 • 93515 MONTREUIL Cedex • Tél. : 01 55 82 87 49 • Fax : 01 55 82 87 74

BOURSE NATIONALE DU TRAVAIL • 263, rue de Paris, MONTREUIL • Métro : Porte de Montreuil

Site internet : <http://www.sante.cgt.fr/> • e-mail : sg@sante.cgt.fr